

Eglise du Saint-Sacrement à Liège
Chapelle de Bavière à Liège - Eglise Saint-Lambert à Verviers

Feuilleton de la 2^e semaine de Pâques
Jeudi 23 avril 2020

LA DEVOTION AU PRECIEUX SANG

Directoire sur la piété populaire et la
liturgie

Saint Jean XXIII, Lettre Apostolique *Inde
a primis*, 30 juin 1960 (latin et français)

Textes complémentaires de saint Jean
XXIII
(*Journal de l'âme* de Jean XXIII et
allocutions)

Le Très Précieux Sang de Jésus-Christ

175. Dans le contexte de la révélation biblique, c'est-à-dire aussi bien dans les figures de l'Ancien Testament que dans la phase d'accomplissement et de perfectionnement apportés par le Nouveau Testament, le sang est intimement lié à la vie et donc, par antithèse, à la mort, avec les thèmes de l'exode et de la Pâque, du sacerdoce et des sacrifices cultuels, de la rédemption et de l'alliance.

Les figures vétérotestamentaires relatives au sang et à sa valeur dans l'ordre du salut trouvent leur parfait accomplissement dans le Christ, surtout dans sa Pâque, c'est-à-dire dans sa mort et sa résurrection. Le mystère du sang du Christ se situe donc au cœur même de la foi et du salut.

Les principaux passages de la Bible, qui illustrent le mystère du salut exprimé par le sang, sont les suivants :

- l'événement de l'incarnation du Verbe (cf. Jn 1, 14), et le rite de l'insertion du nouveau-né Jésus dans le peuple de l'Ancienne Alliance, au moyen de la circoncision (cf. Lc 2, 21) ;

- la figure biblique de l'Agneau, particulièrement riche tant du point de vue du contenu que des diverses implications qu'elle comporte : ainsi, la figure de cet « *Agneau de Dieu, qui enlève le péché du monde* » (Jn 1, 29.36), sur laquelle se fixe l'image du « *Serviteur souffrant* » d'Isaïe 53, qui porte sur lui les souffrances et le péché de l'humanité (cf. Is 53, 4-5) ; c'est aussi la figure de « *l'Agneau pascal* » (cf. Ex 12, 1 ; Jn 12, 36), symbole de la rédemption d'Israël (cf. Ac 8, 31-35 ; 1 Co 5, 7 ; 1 P 1, 18-20) ;

- le « *calice de la passion* », dont parle Jésus, en faisant allusion à l'imminence de sa mort rédemptrice, en particulier

¹ Congrégation pour le Culte divin et la Discipline des Sacrements, *Directoire sur la piété populaire et la liturgie. Principes et orientations*, 17 décembre 2001, nn. 175-179.

lorsqu'il pose la question suivante aux fils de Zébédée : « *Pouvez-vous boire au calice que je vais boire ?* » (Mt 20, 22 ; cf. Mc 10, 38), et le calice de l'agonie, celui du jardin des oliviers (cf. Lc 22, 42-43), qui est marqué par la sueur de sang (cf. Lc 22, 44) ;

- le calice de l'Eucharistie qui, sous le signe du vin, contient le sang de la nouvelle et éternelle Alliance, versé pour la rémission des péchés, et qui est à la fois le mémorial de la Pâque du Seigneur (cf. 1 Co 11, 25), et la boisson du salut selon les paroles du Maître : « *Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle et moi je le ressusciterai au dernier jour* » (Jn 6, 54) ;

- l'événement de la mort du Christ, car par son sang versé sur la croix, Jésus donne la paix au ciel et sur la terre (cf. 1 Col 1, 20) ;

- le coup de lance qui transperce l'Agneau immolé, dont le côté ouvert laisse jaillir le sang et l'eau (cf. Jn 19, 34), signe tangible de l'accomplissement de la Rédemption, et expression de la vie sacramentelle de l'Eglise - l'eau et le sang s'appliquant respectivement au Baptême et à l'Eucharistie -, symbole aussi de l'Eglise, née du Cœur transpercé du Christ endormi sur la croix (cf. SC 5).

176. Le mystère du sang versé par Jésus se relie aux titres christologiques suivants :

* tout d'abord celui de Rédempteur : le Christ, en effet, nous a rachetés de l'esclavage antique avec son sang innocent et précieux (cf. 1 P 1, 19) et « *nous purifie de tout péché* » (1 Jn 1, 7) ;

* puis celui de souverain Prêtre « des biens à venir », parce que le Christ « *entra une fois pour toutes dans le sanctuaire, non pas avec du sang de boucs et de jeunes taureaux, mais avec son propre sang, nous ayant acquis une rédemption éternelle* » (He 9, 11-12) ;

* celui de Témoin fidèle (cf. Ap. 1, 5), vengeur du sang des martyrs (cf. Ap 6, 10) qui « furent immolés pour la Parole de Dieu et le témoignage qu'ils avaient rendu » (Ap 6, 9) ;

* celui de Roi, qui, étant Dieu, « règne par le bois de la croix », orné de la pourpre de son propre sang ;

* enfin, celui d'Epoux et d'Agneau de Dieu, dans le sang duquel les membres de la communauté ecclésiale - c'est-à-dire son Epouse - ont lavé leurs vêtements (cf. Ap 7, 14 ; Ep 5, 25-27).

177. Du fait de l'importance particulière du sang rédempteur, son évocation occupe une place centrale et essentielle dans la célébration du culte : avant tout, au cœur même de l'assemblée eucharistique, où l'Eglise adresse à Dieu le Père, en action de grâces, le « calice de bénédiction » (1 Co 10, 16 ; cf. Ps 115-116, 13) et le présente aux fidèles comme le sacrement de la vraie « communion au sang du Christ » (cf. 1 Co 10, 16), puis, tout au long de l'Année liturgique. En effet, l'Eglise évoque le mystère du Sang du Christ, non seulement au cours de la solennité du Corps et du Sang du Seigneur (le jeudi qui suit la solennité de la Très Sainte Trinité), mais aussi à l'occasion de nombreuses autres célébrations, si bien que la célébration cultuelle du Sang versé pour notre rachat (cf. 1 P 1, 18) est présente durant toute l'Année liturgique. Ainsi, par exemple, durant le temps de Noël, durant l'office des Vêpres, l'Eglise, en se tournant vers le Christ, chante : « *Nos quoque, qui sancto tuo / redempti sumus sanguine, / ob diem natalis tui / hymnum novum concinimus* »². Toutefois, surtout durant le *Triduum* pascal, la valeur et l'efficacité rédemptrices du Sang du Christ sont des motifs de célébration et d'adoration constantes de la part des fidèles. Le Vendredi Saint, durant l'adoration de la Croix, l'Eglise chante : « *Mite corpus perforatur, sanguis unde profluit ; / terra, pontus, astra, mundus quo lavantur flumine !* »³ ; et elle chante le jour même de Pâques :

² (192) LITURGIA HORARUM, Tempus Nativitatis I, Ad Vesperas, Hymnum « Christe, Redemptor omnium ».

³ (193) MISSALE ROMANUM, Feria VI in Passione Domini, Adoratio sanctæ Crucis, Hymnus « Crux fidelis ».

« *Cuius corpus sanctissimum / in ara crucis torridum, / sed et cruorem roseum / gustando, Deo vivimus* ». ⁴

Dans certains lieux et Calendriers particuliers, la fête du Très Précieux Sang du Christ est encore célébrée le 1^{er} juillet : elle évoque les différents titres du Rédempteur.

178. La dévotion à l'égard du Sang du Christ, présente dans le culte liturgique, est passée dans la piété populaire, où elle a trouvé un large espace et de nombreuses expressions. Parmi ces dernières, on peut citer :

- la Couronne du Précieux Sang du Christ, constituée de lectures bibliques et de prières, permet aux fidèles de méditer sur les « *sept effusions du sang* » du Christ, qui sont explicitement ou implicitement évoquées dans les Evangiles : le sang versé lors de la circoncision, dans le jardin des oliviers, lors de la flagellation, du couronnement d'épines, de la montée au Calvaire, au moment de la crucifixion, et du coup de lance qui transperça le côté du Christ ;

- les Litanies du Sang du Christ : le formulaire actuel a approuvé par le pape Jean XXIII le 24 février 1960⁵ ; il contient des éléments historiques se rapportant au mystère du salut, et il est émaillé de nombreuses références bibliques ;

- l'Heure d'adoration du précieux Sang du Christ, qui revêt des formes très variées, tout en poursuivant un but unique : la louange et l'adoration du Sang du Christ présent dans l'Eucharistie, l'action de grâces pour les bienfaits de la Rédemption, la prière d'intercession pour obtenir la miséricorde et le pardon, et l'offrande du précieux Sang pour le bien de l'Eglise ;

⁴ (194) LITURGIA HORARUM, Tempus paschale I, Ad Vesperas, Hymnus « Ad coenam Agni providi ». Et, analogiquement dans l'hymne qui peut être prise en alternance : « O rex æterne, Domine » : « Tu crucem propter hominem suscipere dignatus es ; / dedisti tuum sanguinem / nostræ salutis pretium. »

⁵ (195) Texte dans AAS 52 (1960) 412-413 ; cf. *Enchiridion Indulgentiarum*, Aliæ concessionis 22, p. 68.

- La *Via Sanguinis* : ce pieux exercice, institué récemment, a pour lieu d'origine, pour des raisons d'ordre anthropologique et culturel, l'Afrique, où il est aujourd'hui très répandu dans les communautés chrétiennes. Durant la *Via Sanguinis*, les fidèles, en se rendant d'un endroit à un autre comme dans la *Via Crucis*, revivent les différents épisodes de la vie du Seigneur Jésus, durant lesquels ce dernier versa son Sang pour notre rédemption.

179. La dévotion envers le Sang du Seigneur, versé pour notre salut, et la prise de conscience de sa valeur immense, ont favorisé la diffusion de représentations iconographiques, qui ont été bien accueillies par l'Eglise. Celles-ci sont essentiellement de deux sortes : d'une part, celles qui se réfèrent à la coupe eucharistique contenant le sang de l'Alliance nouvelle et éternelle, et, d'autre part, celles qui montrent le sang rédempteur jaillissant des mains, des pieds et du côté du Christ crucifié. Parfois, le sang inonde abondamment la terre, comme un torrent de grâces qui lave les péchés ; parfois, cinq anges, se tenant près de la croix, tendent un calice dans lequel ils recueillent le sang, qui jaillit de chacune des cinq plaies ; il arrive que ce même rôle soit rempli par un personnage féminin, qui représente alors l'Eglise, l'Epouse de l'Agneau.

Saint Jean XXIII, Lettre Apostolique *Inde a primis*
pour promouvoir la dévotion au Très Précieux Sang,
30 juin 1960 (textes latin⁶ et français⁷)

IOANNES PP. XXIII

LITTERÆ APOSTOLICÆ « INDE A PRIMIS »

AD VENERABILES FRATRES PATRIARCHAS,
PRIMATES, ARCHIEPISCOPOS, EPISCOPOS
ALIOSQUE LOCORUM ORDINARIOS,
PACEM ET COMMUNIONEM
CUM APOSTOLICA SEDE HABENTES :

DE CULTU PRETIOSISSIMI SANGUINIS D. N. IESU
CHRISTI PROMOVENDO.

⁶ AAS 52 (1960/9), pp. 545-550.

⁷ *La Documentation catholique*, 42^e année, t. LVII, n. 1333, du 7 août 1960, col. 929-933 : traduction d'après le texte latin de l'*Osservatore Romano* du 2 juillet 1960.

Venerabiles Fratres, salutem et Apostolicam Benedictionem.

[545]

Inde a primis pontificalis Nostri ministerii mensibus iterum iterumque contigit - ac Nostra vox anxia et simplex sæpe nuntia fuit animi Nostri futura præsentientis - ut, cum de cotidianis religiosæ pietatis exercitiis ageretur, invitarem fideles ad illud ardenti studio colendum, quod mirifice præ se fert divinam misericordiam in hominum animos, in Ecclesiam sanctam, in universum orbem, cuius Christus Iesus Redemptor et Salvator est, scilicet ad singulari religione Pretiosissimum eius Sanguinem venerandum.

Hoc pietatis genus in consuetudinem Nostram venit ab ipso domestico convictu ubi infantia Nostra effloruit. Etiam nunc commoto suaviter animo in memoriam revocamus maiores Nostros cotidie per mensis Iulii decursum litanias Pretiosissimi Sanguinis domi pie recitare consuevisse.

Apostolico obsecuti hortatui : « *Attendite vobis et universo gregi, in quo vos Spiritus Sanctus posuit episcopos regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo* »⁸, hoc prorsus putamus, Venerabiles Fratres, pastoralis Nostri muneris præcipuas et singulares curas poscere, pri-[546]-mum ut sanæ doctrinæ invigilemus, ac subinde ut religiosæ pietati recta ratione publice privatimque exercendæ provehendæque prospiciamus. Hanc ob rem, perquam opportunum ducimus hortari filios Nostros, ut mentis cogitationes convertant ad indissolubile considerandum vinculum, quod cum duobus illis in christiano populo late diffusis cultibus erga Sanctissimum Nomen et Sacratissimum Cor Iesu coniungere debet religiosum obsequium exhibendum Pretiosissimo Incarnati Verbi Sanguini, qui « *pro multis* » effusus est « *in remissionem peccatorum* »⁹.

⁸ (1) Act. 20, 28.

⁹ (2) Cfr. Matth. 26, 28.

VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,
[929]

Maintes fois, depuis les premiers mois de notre ministère pontifical - et souvent notre voix se fit l'interprète soucieuse et simple de nos pressentiments, - il Nous est arrivé d'inviter les fidèles, en matière de dévotion vivante et quotidienne, à considérer avec une ardente ferveur la merveilleuse manifestation divine de la miséricorde du Seigneur sur chaque âme, sur sa sainte Eglise et sur le monde entier, dont Jésus reste le Rédempteur et le Sauveur, et particulièrement dans la vénération de son Très Précieux Sang.

Cette dévotion Nous a été inculquée au sein même du foyer familial où s'épanouit notre enfance, et c'est avec une vive émotion que Nous Nous souvenons encore, des Litanies du Très Précieux Sang que nos vieux parents récitaient chaque jour, durant le mois de juillet.

Nous rappelant la salutaire exhortation de l'Apôtre : « *Prenez garde à vous-mêmes et à tout le troupeau dont l'Esprit-Saint vous a constitués les intendants, pour paître l'Eglise de Dieu acquise par lui au prix de son propre sang* »¹⁰, Nous croyons, vénérables frères, que parmi, les principales et particulières sollicitudes de Notre ministère pastoral, après la vigilance sur la saine doctrine, une place privilégiée doit être réservée à ce qui concerne le bon développement et l'accroissement de la piété religieuse, dans les manifestations du culte liturgique et privé. Il Nous semble, donc particulièrement opportun d'attirer l'attention de nos chers fils sur le lien indissoluble qui doit unir aux deux dévotions, déjà si répandues au sein du peuple chrétien, c'est-à-dire à la dévotion du Très Saint Nom de Jésus et à son Très Sacré Cœur, celle qui a, pour but d'honorer le Très Précieux sang du Verbe incarné, « *répandu pour une multitude en rémission des péchés* »¹¹.

¹⁰ Ac 20, 28.

¹¹ Mt 26, 28.

Enimvero, si summopere oportet, Ecclesiæ liturgica actio cum catholicæ fidei professione plane concordet, cum « *lex credendi legem statuat supplicandi* »¹², ac nullæ inducantur pietatis formæ, quæ a veræ fidei illimibus fontibus non emanent, pari ratione æquum est varia pietatis genera inter se consentanea esse. Necesse nempe est, ut eæ pietatis formæ, quæ omnino præcipuæ æstimentur et ad sanctimoniam assequendam aptiores sint, inter se nullo modo discrepent vel collidant, itemque eæ, quæ peculiare et minoris momenti sint, sive ad existimationem sive ad usum quod attinet, cedant iis, quæ magis ad universalem salutem procurandam conferant, peractam ab eo, qui est « *mediator Dei et hominum homo Christus Iesus, qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus* »¹³. Si igitur a recta fide et a sana pietate christifideles sumunt animi motus et disciplinam vitæ, pro certo habent se cum Ecclesia sentire et Christo Iesu communiione precum et caritate inhærere, Christo Iesu inquam, Conditori et Summo Sacerdoti celsissimæ religionis, quæ ab ipso nomen, dignitatem, virtutem excipit.

Iamvero, si vel cursim admiranda ea incrementa animo complectimur, quæ in liturgicæ pietatis campo et finibus catholica Ecclesia assecuta est - idque plane congruit cum salutaribus ipsius fidei progressibus, ad pleniorum divinarum veritatum notitiam quod attinet - non sine magno animi solacio cernere est, proxime elapsis sæculis Apostolicam hanc Sedem sæpenumero et quidem manifesto tres illas, de quibus diximus, religionis formas probasse atque commendasse ; quæ quidem, etsi iam inde a Media Ætate in christianæ vitæ usum a compluribus piis christifidelibus inductæ fuerant, ac subinde apud varias Diœceses nec non religiosos Ordines et Congregationes propagatæ,

.../...

¹² (3) Cfr. Enc. *Mediator Dei*, AAS XXXIX (1947), p. 54.

¹³ (4) 1 Tim, 2, 5-6.

Si, en effet, il est d'une souveraine importance que règne entre le *Credo* catholique et l'action liturgique de l'Eglise une salutaire harmonie, afin que la loi du *Credo* détermine la loi de la prière : « *Lex credendi legem statuat supplicandi* » [« *Que la loi de la foi détermine la loi de la prière* »]¹⁴ et que ne soient jamais autorisées des formes de culte ne jaillissant pas des sources très pures de la vraie foi, il est juste également que se développe pareille harmonie entre les différentes dévotions, de manière qu'il n'existe pas de désaccord ni de dissonance entre celles qui sont estimées comme fondamentales et des plus sanctifiantes, et que, en même temps, la primauté sur les dévotions personnelles et secondaires soit donnée à celles qui réalisent le mieux l'économie du salut éternel de tous, opéré par « *l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ, homme lui-même, qui s'est livré lui-même en rançon pour tous* »¹⁵. En vivant dans cette atmosphère de vraie foi et de saine piété, où ils puisent leurs élans, et leur discipline, les croyants sont sûrs de « *sentire cum Ecclesia* » [« *sentir avec l'Eglise* »], c'est-à-dire de vivre en communion de prière et de charité avec Jésus-Christ, fondateur et souverain Prêtre de la sublime religion qui tient de lui son nom, sa dignité et sa valeur.

Si, à présent, nous jetons un rapide coup d'œil sur les admirables progrès accomplis par l'Eglise catholique dans le domaine de la piété liturgique - dans une salutaire harmonie avec le développement de sa foi dans la pénétration des vérités divines, - il est indubitablement consolant de constater que, au cours des siècles les plus rapprochés de nous, nombreux et, clairs furent les encouragements et approbations émanés du Saint-Siège concernant ces trois dévotions mentionnées plus haut ; dévotions qui furent la pratique de la vie chrétienne dès le Moyen Age pour un grand nombre d'âmes pieuses et furent ensuite diffusées dans différents diocèses, ordres et congrégations religieux, .../...

¹⁴ Cf. enc. *Mediator Dei* : AAS, [930] XXXIX, a. 1947, p. 540 (Cf. DC, n. 1010 du 15 février 1948, col. 209).

¹⁵ 1 Tm 2, 5-6.

nihilominus opus fuit ut Petri Cathedræ auctoritas intercederet, ut eadem catho-[547]-licæ fidei consentaneæ declararentur et ad Ecclesiam universam pertinere possent.

Memorare sat est, inde a sæculo XVI Decessores Nostros spiritualibus beneficiis ditasse cultum Sanctissimi Nominis Iesu, quem S. Bernardinus Senensis, sæculo ante, per Italiam indefatigata opera propagaverat. In honorem autem Sanctissimi huius Nominis primo Divinum Officium ac Missa, deinde Litaniam¹⁶ quoque probata sunt. Nec minoribus beneficiis Romani Pontifices cultum auxerunt Sacratissimi Cordis Iesu, ad quem plene perfecteque constituendum eundemque per totum orbem propagandum¹⁷ tantopere contulerunt ea, quæ Christus Dominus, sacrosanctum Cor suum ostendens, S. Margaritæ Mariæ Alacoque manifestavit. Tam singulari autem honore huiusmodi religionis studium Romani Pontifices, mira animorum consensione, prosecuti sunt, ut non modo ipsius vim et naturam illustraverint, sed etiam illud legitimum declaraverint eiusque usum promoverint, multis iisque publicis ecclesiastici magisterii documentis editis, quibus quidem præclaræ tres Encyclicæ Litteræ hac super re datæ veluti summum fastigium imposuerunt¹⁸.

Atque cultui quoque Pretiosissimi Sanguinis Iesu, cuius S. Gaspar Del Bufalo, e clero romano sacerdos, superiore sæculo fautor exstitit admirabilis, Apostolicæ huius Sedis assensus ac probatio, ut par erat, non defuerunt.

.../...

¹⁶ (5) Cfr. AAS XVIII (1886), p. 509.

¹⁷ (6) Cfr. Off. Festi SS. Cordis Iesu, II Noct. lect. V.

¹⁸ (7) Litt. Enc. *Annum Sacrum, Acta Leonis XIII*, vol. XIX (1899), p. 71 sq.; Litt. Enc. *Miserentissimus Redemptor*, AAS, vol. XX (1928), p. 165 sq.; Litt. Enc. *Haurietis aquas*. AAS, vol. XXXXVIII (1956), p. 309 sq.

Qu'il Nous suffise de rappeler que Nos Prédécesseurs ont, depuis le XVI^e siècle, enrichi de faveurs spirituelles la dévotion au Très Saint Nom de Jésus, dont saint Bernardin de Sienne s'était fait, en Italie, au siècle précédent, un infatigable apôtre. En l'honneur de ce Très Saint Nom, furent tout d'abord approuvés l'office et la messe, puis les litanies¹⁹. Non [931] moins insignes ont été les privilèges accordés par les Pontifes romains au culte envers le Très Sacré Cœur de Jésus, pour la propagande duquel et son parfait établissement ont tant fait les révélations du Sacré Cœur à sainte Marguerite-Marie Alacoque²⁰. L'estime des Souverains Pontifes pour cette dévotion fut si haute et si unanime, qu'ils se plurent à en illustrer la nature, à en défendre la légitimité, à en inculquer la pratique en de nombreux actes officiels, couronnés par trois importantes encycliques sur ce sujet²¹.

Cependant, elle aussi, la dévotion au Très Précieux Sang, dont le prêtre romain saint Gaspard Del Bufalo fut, au siècle dernier, un admirable propagateur, a eu, comme de raison, l'approbation et la faveur de ce Siège apostolique.

.../...

¹⁹ Cf. ASS, XVII, a. 1886, p. 509.

²⁰ Cf. Office du Très Sacré Cœur de Jésus, II Noct., leçon V.

²¹ Lettre encyclique *Annum sacrum* (*Acta Leonis XIII*, a. 1899, vol. XIX, p. 71 et s.) ; lettre encyclique *Miserentissimus Redemptor* (AAS, a. 1928, vol. XX, p. 165 et s. ; cf. DC, n. 429 du 26 mai 1928, col. 1283) ; lettre encyclique *Haurietis aquas* (AAS, a. 1956, vol. XLVIII, p. 309 et s. ; cf. DC, n. 1227 du 10 juin 1956, col. 709).

Quam ad rem meminisse præstat, iussu Benedicti XIV Missam ac Divinum Officium in honorem adorandi Sanguinis Divini Redemptoris composita esse, ac Pium IX, ut votum Caietæ Deo factum exsolveret, eius liturgicum festum ad universam Ecclesiam pertinere statuisse²². Denique Summus Pontifex fel(icis) rec(ordationis) Pius XI, ad perennandam memoriam celebrationum, quæ undevicesimo expleto sæculo a peracta humani generis Redemptione habitæ sunt, idem liturgicum festum ad ritum duplicem primæ classis evectum voluit, eo quidem consilio, ut, aucta rituum sollemnitate, et cultus Sanguinis Redemptoris impensius foveretur, et inde copiosiores in homines eiusdem divini Sanguinis fructus proficiscerentur.

Vestigiis igitur Decessorum Nostrorum insistentes, ut pietas erga [548] Pretiosissimum Sanguinem Agni Immaculati Christi magis magisque vigeret atque floresceret, congruentes litanias, prout a Sacro Consilio legitimis ritibus tuendis ordine digestæ sunt²³, adprobavimus, earumque recitationem cum privatam tum publicam, peculiaribus propositis Indulgentiis, universæ christianorum familiæ commendavimus²⁴. Quod quidem consilium Nostrum, cum ad sollicitudinem omnium Ecclesiarum²⁵ pertineat, Supremi Pontificatus propriam, in rem deductum id auspicato efficiat, ut nempe hisce temporibus, quæ gravissimis spiritualibus necessitatibus premuntur, christifideles omnes magis magisque tres illas christianæ pietatis formas, quas supra merita laude honestavimus, in honore habeant, utpote semper et ubique saluberrima vi præditas ad religiosam vitam efficaciter provehendam.

²² (8) Decr. *Redempti sumus*, die 10 mensis Augusti 1849 ; cfr. Arch. S. C. Rit. Decr. ann. 1848-1849, fol. 209.

²³ (9) Cfr. AAS, vol. LII (1960), pp. 412-413.

²⁴ (10) Decr. S. Pœn. Ap., die 3 mensis Mart. 1960 ; cfr. AAS, vol. LII (1960). p. 420.

²⁵ (11) Cfr. 1 Cor. 11, 28.

Pour preuve, il suffit de rappeler que, par ordre de Benoît XIV, ont été composés la messe et l'office en l'honneur du Sang adorable du divin Sauveur, et que Pie IX, en accomplissement d'un vœu fait à Gaète, voulut que la fête liturgique en fût étendue à l'Eglise universelle²⁶. Ce fut enfin Pie XI, d'heureuse mémoire, qui, à l'occasion du XIX^e centenaire de la Rédemption, éleva ladite fête liturgique au rang de double de première classe, afin que, grâce à cet accroissement de solennité liturgique, la dévotion elle-même devint plus intense et que les fruits du sang rédempteur fussent plus abondants pour les hommes.

Suivant donc l'exemple de Nos Prédécesseurs, en vue de favoriser ultérieurement le culte envers le Précieux Sang de l'Agneau sans tache, Jésus-Christ, Nous avons approuvé les litanies, composées selon les instructions de la Sacrée Congrégation des Rites²⁷, en encourageant en outre la récitation dans le monde catholique tout entier, aussi bien en privé qu'en public, enrichie d'indulgences spéciales²⁸.

Puisse ce nouvel acte de la « *sollicitude de toutes les Eglises* »²⁹, propre au Souverain Pontificat, à l'heure où les besoins spirituels sont plus graves et plus urgents, éveiller dans l'âme de tous les croyants la conviction de la valeur éternelle, surnaturelle, extrêmement pratique des trois dévotions recommandées plus haut.

²⁶ Décret *Redempti sumus*, 10 août 1849 (cf. arch. Sacrée Congrégation des Rites, Decret., a. 1848-1849, fol. 209).

²⁷ Cf. AAS, a. 1960, vol. LII, p. 412-413 (Cf. DC, n. 1331 du 3 juillet 1960. col. 827. Voir également errata, dans le présent numéro, col. 934).

²⁸ Décret de la Sacrée Pénitencerie apostolique du 3 mars 1960 (cf. AAS, a. 1960, vol. LII, p. 420).

²⁹ Cf. 1 Co 11, 28.

Die igitur festo ac mense adventantibus, qui Christi Sanguini colendo dicati sunt, nostræ Redemptionis pretio, salutis vitæque numquam occiduae pignori, hunc intentiore pietatis studio meditentur christifideles, eodemque, crebrius Eucharistiæ Sacramentum sumentes, salutariter fruantur. Ea luce perfusi, quæ e frugiferis Sacrarum Litterarum monitis atque e Sanctorum Ecclesiæ Patrum Doctorumque præceptis emanat, secum recogitent quam exuberanti et infinita virtute polleat Sanguis hic vere pretiosissimus, « *cuius una stilla salvum facere totum mundum quit ab omni scelere* », sicut Ecclesia Sancta Angelici Doctoris ore canit³⁰ atque a Decessore Nostro Clemente VI sapienter confirmatum est³¹.

Et quandoquidem infinita prorsus est Sanguinis Christi Dei et Hominis virtus, et infinita pariter illa caritas, quæ Redemptorem nostrum ad eundem effundendum permovet, iam inde a die post eius natalem octavo, quo circumcisisus est, atque largiter deinde cum in Gethsemani horto « *factus in agonia* » prolixius oravit³², cum flagellis cæsus spinisque coronatus est, cum ad Calvariæ locum ascendit ibique cruci est affixus, cum denique amplissimo vulnere latus Eius apertum est, ut divini illius Sanguinis signum existeret, qui in cuncta etiam fluit Ecclesiæ Sacramenta : hæc omnia postulant ut non modo addeceat, verum etiam maxime oporteat universos fideles, qui huius Sanguinis [549] unda renati sunt, eundem religioso obsequio adorare gratissimoque amoris prosequi affectu.

³⁰ (12) Hymn. *Adoro te, devote*.

³¹ (13) Bulla *Unigenitus Dei Filius*, XXV Ian. MCCCXLIII (Denz. - R., 550).

³² (14) Cfr. Luc. 22. 43.

C'est pourquoi à l'approche de la fête et du mois consacrés au culte du sang du Christ, prix de notre rachat, gage de salut et de vie éternelle, que les fidèles en fassent l'objet de plus dévotes méditations et reçoivent plus [932] fréquemment le sacrement de l'Eucharistie pour en goûter les fruits de salut. Eclairés par les salutaires enseignements qui se dégagent des livres sacrés et de la doctrine des Pères et des Docteurs de l'Eglise, qu'ils méditent sur la valeur surabondante, infinie de ce Sang, vraiment très précieux, « *dont une seule goutte peut purifier le monde entier de toute faute* » ainsi que le chante l'Eglise avec le Docteur angélique³³ et ainsi que l'a sagement confirmé Notre Prédécesseur Clément VI³⁴.

Car si la valeur du Sang du Christ, Homme et Dieu, est infinie, et si infinie a été la charité qui le poussa à le répandre dès le huitième jour après sa naissance dans la Circoncision, puis, avec abondance « *dans l'agonie* » et sa longue prière du Jardin de Gethsémani³⁵, dans la flagellation et le couronnement d'épines, dans la montée au Calvaire et dans la crucifixion et, enfin, de la large blessure ouverte à son côté, comme symbole du Sang divin qui se répand dans tous les sacrements de l'Eglise, il est non seulement convenable, mais souverainement juste que lui soient attribués des hommages d'adoration et d'affectueuse reconnaissance de la part de toutes les âmes régénérées dans ses flots salutaires.

³³ Hymn. *Adoro te devote*.

³⁴ Bulle *Unigenitus Dei Filius*, 25 janvier 1343 (Denz R 550).

³⁵ Lc 22, 43.

Ac perquam salutare est et maxime congruit, ut latriæ cultum, qui Calici Sanguinis Novi et Æterni Testamenti debetur, tunc potissimum cum in Eucharistico sacrificio adorandus conspiciendusque levatur, eiusdem Sanguinis subsequatur perceptio, quoniam in Eucharistiæ Sacramento Christi Sanguis, indissoluto vinculo cum Eius corpore couiunctus, sumitur. Tunc animo cum sacro ministro arte coniuncti, adstantes christifideles ea verba mente iterare verissime poterunt, quæ ab eodem, sacræ Communionis tempore, proferuntur : « *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo... Sanguis Domini Nostri Iesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen* ». Qua ratione procul dubio fiet, ut fideles, quotiescumque ad sacram Synaxim digne accedunt, uberiores capiant redemptionis, resurrectionis æternæque vitæ fructus, quos Sanguis a Christo « *per Spiritum Sanctum* »³⁶ oblatus universæ hominum familiæ acquisivit. Iesu Christi autem Corpore et Sanguine enutriti, eiusque divinæ virtutis compotes facti, quæ in Ecclesia innumera martyrum agmina excitavit, iidem christifideles cotidianos labores ærumnasque facilius tolerabunt, ac vitæ etiam iacturam, si oportuerit, facient, quotiescumque nempe christianæ virtutis divinique Regni causa id postulaverit, eodem illo caritatis ardore flagrantibus, quo permotus S. Ioannes Chrysostomus in hæc verba, scribendo, erupit : « *Ab illa mensa recedamus, tam quam leones ignem spirantes, diabolo terribiles, cogitantes quod sit caput nostrum, et quantam nobis dilectionem exhibuerit... Hic Sanguis digne acceptus dæmones procul pellit, angelos ad nos advocat, ipsumque angelorum Dominum...*

.../...

³⁶ (15) Hebr. 9, 14.

Il est, par ailleurs, on ne peut plus convenable et salutaire qu'au culte de latrie, à rendre au calice du Sang du Nouveau et éternel Testament, surtout au moment de son élévation durant le sacrifice de la messe, vienne s'ajouter la communion avec ce même Sang que nous recevons indissolublement uni au Corps du Christ dans le sacrement de l'Eucharistie. En union, alors, avec le prêtre célébrant, les fidèles pourront en toute vérité répéter mentalement les paroles qu'il prononce au moment de la communion : « *Calicem salutaris accipiam et nomen Domini invocabo... Sanguis Domini Nostri Iesu Christi custodiat animam meam in vitam æternam. Amen.* » [« *Je recevrai le Calice du salut et j'invoquerai le Nom du Seigneur... Que le Sang de notre Seigneur Jésus-Christ garde mon âme pour la vie éternelle. Amen.* »]. De cette manière, les fidèles, qui s'en approcheront dignement, recevront de plus abondants fruits de rédemption, de résurrection et de vie éternelle, que le Sang répandu par le Christ, « *sous l'impulsion de l'Esprit-Saint* »³⁷, a mérités à tout le genre humain. Nourris du Corps et du Sang du Christ, participant à sa vertu divine qui a fait surgir des légions de martyrs, ils affronteront les luttes quotidiennes, les sacrifices, jusqu'au martyre s'il le faut, pour la défense de la vertu chrétienne et du royaume de Dieu, éprouvant en eux-mêmes cette ardente charité qui inspirait ce cri à saint Jean Chrysostome : « *Partons de cette Table comme des lions respirant des flammes - devenus terribles pour le démon, - en pensant qu'il est notre Chef et à l'immense amour qu'il a eu pour nous... Ce Sang, s'il est dignement reçu, éloigne les démons, appelle auprès de nous les anges et le Seigneur des anges lui-même...*

.../...

³⁷ Hb 9, 14.

Hic Sanguis effusus totum orbem abluit... Hoc est orbis pretium ; hoc est quo Christus Ecclesiam emit... Hæc cogitatio nostros temperabit affectus. Quousque enim rebus præsentibus hærebimus ? Quousque non excitabimur ? Quousque nullam salutis nostræ curam habebimus ? Cogitemus quibusnam nos Deus dignatus sit, gratias agamus, gloriam referamus, non modo per fidem sed etiam per opera »³⁸.

Utinam ii, qui christiano nomine decorantur, animum ad paternam primi Pontificis Summi hortationem sæpius convertant, qui scripsit : « *In timore incolatus vestri tempore conversamini, scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis... sed pretioso sanguine quasi agni immaculati Christi et incontaminati »³⁹ ; utinam intentiores aures Apostolo gentium præbeant, ita loquenti : « *Empti... estis pretio magno. Glorificate et portate Deum in corpore vestro »⁴⁰. Si hæc omnes præstiterint, honestiores dignioresque procul dubio eorum mores erunt, quibus ceteris exemplo prælucere debent ; idque feliciter continget, ut nempe virtutibus efficientior Christi Ecclesia in humani generis utilitatem hisce in terris munus exerceat suum. Ac si homines motibus obsecundaverint gratiæ Dei, qui eos omnes vult salvos fieri⁴¹, cum omnes Unigeniti sui Sanguine redimi voluerit, omnesque ad unum mysticum Corpus veluti membra efficiendum vocaverit, cuius Caput est Christus, quanto artioribus fraterni amoris vinculis homines, gentes, nationes inter se coniungentur ! Et quantopere serena pace fruetur civilis ipse convictus, Deo quippe dignior et humana natura, quæ ad imaginem et similitudinem Conditoris sui creata est !⁴²**

³⁸(16) *In Ioan. Homil. XLVI* (Migne P. G. LIX, 260-261).

³⁹ (17) 1 Petr. 1, 17-19.

⁴⁰ (18) 1 Cor. 6, 20.

⁴¹ (19) Cfr. 1 Tim. 2, 4.

⁴² (20) Cfr. Gen. 1, 26.

Ce Sang versé purifie le monde entier... C'est le prix de l'univers, c'est par lui que le Christ rachète l'Eglise... Une telle pensée devrait réfréner nos passions. Jusques à quand en effet, resterons-nous attachés au monde présent ? Jusques à quand demeurerons-nous [933] inertes ? Jusques à quand, négligerons-nous de penser à notre salut ? Réfléchissons sur les biens que le Seigneur a daigné nous accorder, soyons-en reconnaissants, glorifions-le, non seulement par la foi, mais encore par les œuvres. »⁴³

Oh ! si les chrétiens réfléchissaient plus souvent au paternel avertissement du premier Pape : « *Vivez avec crainte durant le temps de votre pèlerinage : sachant bien que ce n'est par rien de corruptible, argent ou or, que avez été affranchis, mais par un Sang précieux, comme d'un agneau sans tache, le Christ.* »⁴⁴. Oh ! si les chrétiens s'empressaient davantage d'écouter l'exhortation de l'Apôtre aux Gentils : « *Vous avez été bel et bien achetés. Glorifiez donc Dieu dans votre corps.* »⁴⁵. Si tous agissent ainsi, plus seront dignes et édifiantes leurs mœurs qui doivent être un exemple manifeste pour les autres, et plus salutaire et efficace pour l'humanité tout entière sera l'exercice du ministère de l'Eglise du Christ dans le monde. Et si tous les hommes étaient dociles aux invitations de la grâce de Dieu qui a voulu les sauver tous⁴⁶, car il a voulu que tous fussent rachetés par le Sang de son Fils unique, et il les appelle tous à être membres d'un seul Corps mystique, dont le Christ est le Chef, combien plus fraternels deviendraient les rapports entre les individus, les peuples, les nations ; combien plus pacifique, plus digne de Dieu et de la nature humaine créée à l'image et à la ressemblance du Très-Haut⁴⁷, deviendrait la vie sociale !

⁴³ *In Ioan. Homil.*, XLVI (MIGNE, PG, LIX, 260-261).

⁴⁴ 1 P 1, 18.

⁴⁵ 1 Co 6, 20.

⁴⁶ Cf. 1 Tm 2, 4.

⁴⁷ Cf. Gn 1, 26.

Ad excelsam hanc considerandam dignitatem, ad quam divinitus vocati sumus, S. Paulus Apostolus hisce verbis christianos hortatus est Hebræorum genere ortos, qui ad Veteris Testamenti instituta plus nimio proclives erant, etsi illud tenuis tantum fuerat Novi Testamenti species et imago: « *Sed accessistis ad Sion montem et civitatem Dei viventis, Ierusalem cælestem et multorum milium angelorum frequentiam et ecclesiam primitivorum, qui conscripti sunt in cælis, et iudicem omnium Deum et spiritus iustorum perfectorum et testamenti novi mediatorem Iesum et sanguinis aspersionem melius loquentem quam Abel* »⁴⁸.

Certa spe freti, Venerabiles Fratres, ut hæc paterna hortamenta Nostra cum christiano populo cleroque cuiusque vestro, opportuniore quo duxeritis modo, communicata, non solum libenti animo sed actiosa etiam alacritate ad effectum salutariter deducantur, cælestium munerum auspicem peculiarisque benevolentiae Nostræ pignus, cum vobis singulis universis, tum gregibus vobis concreditis, iisque nominatim, qui optatis hisce Nostris pia sollertique respondebunt animo, Apostolicam Benedictionem effusa caritate impertimus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, die XXX mensis Iunii, in pervigilio festi Pretiosissimi Sanguinis D. N. I. Ch., anno MDCCCCLX, Pontificatus Nostri secundo.

IOANNES PP. XXIII

⁴⁸ (21) Hebr. 12, 22-24.

C'est à la contemplation de cette sublime vocation que saint Paul invitait les fidèles issus du peuple hébreu, tentés de penser avec nostalgie au passé de l'Ancien Testament qui avait été seulement une pâle figure et le prélude de la Nouvelle Alliance : « *Vous vous êtes approchés de la Montagne de Sion et de la Cité du Dieu vivant, de la Jérusalem céleste, des myriades d'anges, réunion de fête, et de l'assemblée des premiers-nés qui sont inscrits dans les cieux, d'un Dieu juge universel, et des esprits des justes qui ont été rendus parfaits, de Jésus le médiateur d'une alliance nouvelle et d'un sang purificateur plus éloquent que celui d'Abel.* »⁴⁹

Nous avons pleinement confiance, vénérables frères, que Nos paternelles exhortations, que vous ferez connaître de la manière qui vous semblera la plus opportune au clergé et aux fidèles confiés à vos soins, seront mises salutairement en pratique non seulement volontiers, mais encore avec un zèle fervent. Comme souhait des grâces célestes et en gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous donnons avec effusion du cœur la Bénédiction apostolique à chacun d'entre vous et à tous vos troupeaux, spécialement à ceux qui répondront généreusement et pleinement à Notre invitation.

Donné à Rome, auprès de saint Pierre, le 30 juin 1960, Vigile de la fête du Très Précieux Sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la seconde année de Notre Pontificat.

Jean XXIII

⁴⁹ Hb 12, 22-24.

Textes complémentaires de saint Jean XXIII
(*Journal de l'âme* et allocutions)

*Journal de l'âme*⁵⁰

Samedi 12 août : Jésus crucifié et la Mère des Douleurs.

Cette retraite que je fais a donc pour but de marquer un progrès dans mon effort de sanctification personnelle ; non seulement comme chrétien, prêtre et évêque, mais comme pape, comme « bon père de tous les chrétiens », comme « bon pasteur », puisque le Seigneur m'a voulu tel malgré ma petitesse et mon indignité.

Maintes et maintes fois, je repense au mystère du précieux Sang de Jésus dont j'ai eu subitement conscience de devoir inspirer la dévotion, en tant que Souverain Pontife, pour compléter celles du Nom et du Cœur de Jésus, assez connues et répandues, comme je l'ai dit.

Je l'avoue, ce fut chez moi une brusque inspiration. La dévotion privée au très précieux Sang de Jésus, je l'ai pratiquée quand j'étais enfant, à peine plus qu'un gamin, chez mon vieux grand-oncle Zaverio - l'aîné de cinq frères Roncalli - qui, en fait, a été le premier à me former à cette pratique religieuse, qui fit s'épanouir très rapidement et presque spontanément ma vocation sacerdotale. Je me rappelle les livres de dévotion de son prie-Dieu, et parmi ceux-ci le « *Très Précieux Sang* » qui lui servait pendant le mois de juillet. Oh ! souvenirs sacrés et bénis de mon enfance ! Quel prix vous avez pour moi, en revenant à la lumière de ce soir de ma vie, pour préciser les points fondamentaux de ma sanctification et m'offrir une vision consolante de ce qui m'attend - j'en ai l'humble confiance - dans mon éternité ! Oh ! quelle

⁵⁰ Jean XXIII, *Journal de l'âme. Ecrits spirituels*, Les éditions du Cerf, Paris, 1967, pp. 472-473 (« Retraite de préparation à mes quatre-vingts ans, Castelgandolfo, 10-15 août 1961 »).

douceur ! Oh ! quelle paix ! C'est ainsi, et toujours plus ainsi, que doit être vivifiée la vie qui me reste encore à vivre ici-bas, aux pieds de la Croix de Jésus crucifié, baigné de son sang très précieux et des larmes très amères de la Vierge des douleurs, Mère de Jésus et ma mère.

Cette impulsion intérieure qui m'a surpris ces jours-ci, je la sens dans mon cœur comme un battement et un esprit nouveau, une voix qui me remplit de générosité et d'une grande ferveur, que j'aime à exprimer en trois manifestations caractéristiques :

1. Détachement total de toutes choses et parfaite indifférence aux blâmes aussi bien qu'aux louanges et à tout ce qu'il y a et pourrait arriver de grave dans le monde à mon égard ;

2. Devant le Seigneur, je suis pécheur et poussière ; je vis par la miséricorde de Jésus, à laquelle je dois tout et de laquelle j'attends tout ; à lui je me sou mets même pour me laisser transformer tout entier par ses douleurs et par ses souffrances, dans un total abandon d'obéissance absolue et de conformité à sa volonté. Maintenant plus que jamais, et « *tant que je vivrai et en toutes choses, obéissance et paix* » ;

3. Etre entièrement disposé à vivre et à mourir comme saint Pierre et comme saint Paul, et à tout accueillir, même les chaînes, les souffrances, l'anathème et le martyre, pour la sainte Eglise et pour toutes les âmes rachetées par le Christ. Je sens la gravité de mon engagement, et je tremble de me savoir faible et fragile. Mais j'ai confiance dans le Christ crucifié et dans sa Mère, et je regarde vers l'éternité.

Allocution aux Congréganistes « du Précieux Sang », 2 juin 1962⁵¹

Nous avons ainsi l'occasion de proclamer bien haut le sens profond de la dévotion au Précieux Sang, que Nous n'avons pas cessé de proposer dès les premiers, actes de notre service pontifical. Dans une autre circonstance très solennelle, le 31 janvier 1960, lors de la clôture du Premier Synode diocésain de la Ville de Rome, il Nous sembla naturel d'englober dans un même mouvement du cœur, les trois dévotions au Nom, au Cœur et au Sang de Jésus, pour illuminer et encourager les formes d'adoration que Nous devons au Divin Rédempteur.

Votre dénomination, chers fils de la Congrégation du Précieux Sang, vous distingue d'autres institutions, mais tout chrétien est votre frère, par le fait qu'il appartient à l'héritage du Christ, qui a racheté tous les hommes dans son Sang (Ac 20, 28 ; cf. Ap 5, 9).

Dans les aimables paroles que vous Nous avez fait parvenir, vous avez rappelé trois de nos documents concernant la dévotion au Précieux Sang : les Litanies, promulguées le 24 février 1960 ; la Lettre apostolique *Inde a primis*, du 30 juin suivant, et enfin l'oraison jaculatoire « *Béni soit son Précieux Sang* », insérée le 12 octobre 1960, dans les pieuses supplications qui se récitent après la Bénédiction Eucharistique. En réalité, avec ces documents il Nous semble avoir offert aux fidèles plus qu'une indication de notre dévotion personnelle, l'impulsion que Nous estimions, en tant que « *Episcopus Ecclesiae universalis* » [« Evêque de l'Eglise universelle »], devoir donner à la piété religieuse, dans ce domaine.

⁵¹ *Les enseignements pontificaux et conciliaires : La Liturgie*, tome II (Concile et Après concile), Desclée, 1968, pp. 74-77, nn. 126-131 ; d'après *Osservatore romano* (version française).

Foi, Liturgie et dévotions

Aujourd'hui il Nous plaît d'y revenir. Le respect que l'Eglise porte aux expressions personnelles et communautaires de la dévotion populaire, quand elles se réfèrent aux sources normales de la Liturgie et des Ecritures, et qu'elles rencontrent l'encouragement de la Hiérarchie comme celui des maîtres qualifiés de la doctrine et du dogme, est bien connu. Par ailleurs, il faut comprendre que l'aimable condescendance pour des dévotions particulières peut en arriver au point de faire craindre un appauvrissement du culte, dont ont parfois à se plaindre les Evêques, pour des raisons de disproportion, et de défaut d'harmonie.

A la veille du Concile, Nous voudrions proposer à nos fils de rendre toujours plus universels le sens et la méthode de la prière, de savoir modérer les effusions sentimentales, dans lesquelles peuvent se dissimuler l'un ou l'autre des défauts signalés.

Ni le lieu natal de chacun, ni son diocèse ou sa famille religieuse ne doivent faire l'objet d'une sorte d'enthousiasme ou paraître le but final des dévotions particulières. Toujours, en tout, de la part de tous, doit se manifester principalement le sens de la catholicité et de l'universalité de la foi comme du culte.

Si le bon chrétien s'en tient au résumé du catéchisme qui l'a préparé à devenir adulte dans l'Eglise, et vit dans la lumière de la doctrine catholique, s'il respecte les normes de la piété liturgique, poème d'élévation sublime et de parfaite éducation, si en outre il tient compte des textes universellement diffusés par l'Eglise, alors il ne fera jamais fausse route.

Les dévotions dans le mystère chrétien

Devant lui, enveloppée d'une lumière mystérieuse, se dressera la double vérité de foi, comme Jésus-Christ la présenta au monde : Dieu un et trine, qui nous plonge dans sa puissance et son amour ; le Fils de Dieu fait homme pour rappeler les hommes à leur dignité de fils adoptifs de Dieu ; car nous savons trop bien

que c'est de là que proviennent, comme de leur source primordiale, les dévotions au Nom, au Cœur et au Sang du Christ. Le Christ apparaît toujours resplendissant comme dans la majesté de l'abside des basiliques : Lui connu et aimé, Lui que l'on fait connaître et aimer. Son Nom résume le mystère de sa naissance et de sa mort ; son Cœur proclame le double commandement de l'amour de Dieu et du prochain ; Son Sang est la marque la plus haute de son sacrifice rédempteur, qui se renouvelle mystiquement et réellement à la sainte Messe, et donne son sens et son orientation à la vie du chrétien.

Tout est là : le rayonnement de l'infinie charité du Sauveur, annoncée dans le Nom, symbolisée par le Cœur, rendue éloquente par le Sang. Ce ne sont pas là des idées compliquées et difficiles, ni des amplifications qui empêchent la vue harmonieuse de l'ensemble. Tout se tient sereinement en équilibre. Même la dévotion à la Sainte Vierge, la Mère de Jésus et notre Mère, va y occuper sa place, comme y trouveront place, aussi, les prophètes et les apôtres, les martyrs et les docteurs, les confesseurs et les vierges.

La doctrine pure et suave amène le chrétien à participer, toujours plus intimement, aux divins mystères de l'autel, à y conformer sa conduite et son apostolat par le témoignage personnel et l'accomplissement de ses devoirs sociaux.

Telle est la finalité de la dévotion au Précieux Sang ; telle est l'éducation à une piété chrétienne toujours consciente.

Voilà, chers fils et chères filles, la signification de votre présence dans l'Eglise, le ton que doit assumer votre service dans son sein : répandre la dévotion au Précieux Sang dans la lumière de cette doctrine. Notre prière vous accompagne dans la voie que vous avez choisie, de généreux travail dans l'humilité et l'effacement, et vous encourage à continuer avec toute votre ferveur.

Allocution aux associés du « Messager de saint Antoine », 3 juin 1962⁵²

Il Nous plaît de vous adresser la parole en ce dimanche entre l'Ascension et la Pentecôte, durant la neuvaine de l'Esprit Saint. L'Eglise est en prières et comme dans l'attente du Divin Paraclet, dans un état de sainte ferveur, intensifiée encore par l'imminence du Concile Œcuménique.

Le « *sensus Ecclesiae* » [« *sens de l'Eglise* »] exige que soit suspendue toute manifestation liturgique en l'honneur de saint Antoine, comme de tout autre saint, dont la fête tombe pendant l'Octave de la Pentecôte. Cela n'empêche cependant pas la piété populaire de se manifester à l'égard du saint thaumaturge, dans des formes voulues. Chacun - Nous le disions hier - a ses manifestations particulières de culte, de souvenirs, d'applications pratiques : mais tout, absolument tout, doit tendre vers l'adoration de la Très Sainte Trinité et l'honneur prééminent du Verbe Incarné, dans les mystères d'amour de la Très Sainte Eucharistie et l'irradiation prodigieuse de son Nom, de son Cœur et de son Sang.

Vivre son Baptême

La présente rencontre s'encadre dans cette lumière de suave attente des fêtes culminantes de l'année liturgique, et Nous aimons à le souligner.

On a annoncé vingt mille pèlerins ! Cela veut dire une assemblée notable de chrétiens, de tout âge et de toute profession, généralement en provenance d'Italie, mais où tous les pays du monde sont représentés. Chrétiens dans la profession de la doctrine et dans la conduite exemplaire de la vie. Tous ont été marqués de ce premier sceau de victoire qui fut imprimé en

⁵² *Les enseignements pontificaux et conciliaires : La Liturgie*, tome II (Concile et Après concile), Desclée, 1968, pp. 77-79, nn. 132-135 ; d'après *Osservatore romano* (version française).

chacun au jour de son baptême, et par conséquent se sont engagés à s'orienter selon l'aimable et solennel vœu exprimé par le prêtre au nom de l'Eglise : « *Vade in pace et Dominus sit semper tecum* » : « *Va en paix et que Dieu soit avec toi toujours* »⁵³.

Et c'est précisément ici qu'il Nous plaît de recueillir la signification du pèlerinage de ce jour. En fait, qu'est-ce qui a rendu illustre le fils du Portugal, devenu par la suite Antoine de Padoue, au cours des dix années pendant lesquelles il a travaillé au bénéfice des âmes ? Le fait d'avoir été le héraut du Christ, son porte-parole, le propagateur fidèle de sa doctrine. Il n'attirait pas les foules à lui, il ne parlait pas de lui, mais il amenait celles-ci au Christ !

La semence de grâce, déposée en lui par le baptême, avec les vertus infuses et les dons de l'Esprit Saint, comme cela advient pour tous les chrétiens, rapporta à Dieu cent pour un. Resté fidèle au sceau reçu, il fut transformé de plus en plus en la divine image, comme il convient à l'action du Seigneur, qui est Esprit (2 Co 3, 18) et il répandit autour de lui le charme de sa personne, vivant pour le Christ, suivant la parole de l'Apôtre : « *Christi bonus odor sumus Deo... : nous sommes pour Dieu la bonne odeur du Christ, parmi ceux qui se sauvent et parmi ceux qui se perdent* » (2 Co 2, 15).

Voilà, chers fils et chères filles, quel est, pour vous aussi, le devoir principal : vivre les promesses du Baptême dans une parfaite fidélité à la grâce divine, attirer à la fontaine de la vérité, de la purification et de la perfection, qu'est le Christ.

Chacun selon l'impulsion de la grâce et le degré de sa propre vocation, mais tous avec la ferme volonté de rendre témoignage au Divin Fondateur du christianisme, qui est essentiellement vie de Dieu dans l'homme et attente dans l'homme de la vie céleste.

⁵³ *Rituale Romanum, ordo baptismi parvulorum.*

Let. *Il tempio massimo* aux religieuses,
2 juillet 1962⁵⁴

Vous toutes, consacrées à la vie contemplative ou à la vie active, comprenez cette expression : « *Vie de prière* ». Il ne s'agit pas d'une répétition mécanique de formules, mais du moyen irremplaçable permettant d'entrer en intimité avec le Seigneur, de mieux comprendre la dignité de filles de Dieu, d'épouses de l'Esprit Saint, le « *dulcis hospes animæ* » [« *doux hôte de l'âme* »], qui parle à qui écoute dans le recueillement.

Que votre prière s'alimente aux sources d'une connaissance approfondie des Saintes Ecritures, spécialement du Nouveau Testament, et puis de la Liturgie et de l'enseignement de l'Eglise dans toute sa plénitude.

Que la Sainte Messe soit le centre de votre journée, en sorte que toutes vos actions convergent vers elle comme préparation ou comme action de grâce ; que la Sainte Communion soit pour vous la nourriture quotidienne qui vous soutienne, vous réconforte et vous fortifie.

De cette façon vous ne courez pas le risque, comme cela arriva aux vierges folles de la parabole, de laisser la lampe manquer d'huile, et vous vous trouverez toujours prêtes à tout : à la gloire et à l'ignominie, à la santé et à la maladie, à poursuivre votre travail et à mourir : « *Voici que vient l'Epoux, allez à sa rencontre* » (Mt 25, 6).

Nom, Cœur, Sang de Jésus

Et il convient ici de vous rappeler, une fois encore, les trois dévotions que nous considérons comme fondamentales également pour les simples laïcs. Pour illuminer et encourager l'adoration de

⁵⁴ *Les enseignements pontificaux et conciliaires : La Liturgie*, tome II (Concile et Après concile), Desclée, 1968, pp. 86-87, nn. 150-155 ; d'après *Osservatore romano* (version française).

Jésus, rien de mieux que de se le rappeler et de l'invoquer sous la triple lumière du Nom, du Cœur et du Sang.

Le Nom, le Cœur, le Sang de Jésus : voilà l'aliment substantiel pour une solide vie de piété.

Nomen Jesu ! - En réalité « nil canitur suavius - nil auditur jucundius - nil cogitatur dulcius - quam Jesus Dei Filius ; il ne se chante rien de plus suave - rien ne peut s'entendre de plus agréable - nulle pensée n'est plus douce que Jésus le Fils de Dieu »⁵⁵.

Cor Jesu ! Pie XII, de vénérée mémoire, dans l'Encyclique « Haurietis aquas » du 15 mai 1956, que nous vous recommandons de méditer à nouveau, nous enseigne : « Si les arguments sur lesquels se fonde le culte rendu au Cœur transpercé de Jésus sont dûment pesés, chacun devra voir clairement qu'il ne s'agit pas d'une pratique quelconque de piété, qu'il serait loisible de faire passer après d'autres ou de tenir en moindre estime, mais d'une forme de culte éminemment apte à conduire à la perfection chrétienne »⁵⁶.

Sanguis Christi ! « C'est la note la plus haute du sacrifice rédempteur de Jésus, qui se renouvelle mystiquement et réellement à la Sainte Messe, et donne son sens et son orientation à la vie chrétienne »⁵⁷.

⁵⁵ Hymne des Vêpres de la fête du T. S. Nom de Jésus.

⁵⁶ AAS, 48, 309.

⁵⁷ Jean XXIII, Discours du 2 juin 1962.